



CHERCHEURS D'EMPLOI
CHEFS D'ENTREPRISE
REJOIGNEZ NOUS



JE SUIS CHERCHEUR D'EMPLOI,

DEVENIR SALARIÉ



1 Je me connecte sur Par'Temps



2 Je dépose mon CV en ligne



3 Je décroche un entretien chez Par'Temps



4 Je deviens salarié de Par'Temps

JE SUIS CHEF D'ENTREPRISE,

DEVENIR ADHÉRENT



1 Je contacte Par'Temps



2 Je rencontre un membre du groupement



3 Nous définissons ensemble mes critères de sélection



4 Je rencontre des candidats pré-sélectionnés

CONTACTEZ NOUS

Par'Temps Sarthe > 06 47 37 67 73 emploi@partemps.fr www.partemps.fr

Par'Temps Vendée > 07 72 13 91 42 emploi85@partemps.fr www.partemps85.fr

Adresse du siège : Par'Temps - La Maison du Temps Partagé - 44 Rue Albert Einstein - 72 000 LE MANS
Adresse de l'antenne en Vendée : Par'Temps - 35 Rue Sarah Bernhardt - 85 000 LA ROCHE SUR YON

Retrouvez nous sur Par'temps

PARTEMPS est une association, loi 1901, à but non lucratif créée en 2000

Design machinbobule - www.machinbobule.fr

**DU PERSONNEL
— AU SERVICE —
DES ENTREPRISES**



LES MISSIONS DE PAR'TEMPS

Proposer du personnel **qualifié et compétent**

Créer de l'**emploi durable** pour un salarié

SALARIÉ À TEMPS PARTAGÉ LES AVANTAGES

Je décroche un emploi stable à temps choisi

Je multiplie mes expériences grâce au temps partagé

Je profite de formations Et gagne ainsi en compétences

LES EXPÉRIENCES DE NOS SALARIÉS

Stéphanie, vendeuse en Boulangerie Pâtisserie en CDI chez PAR'TEMPS :

2 jours par semaine en vente dans une boulangerie locale et 3 jours par semaine en vente et aide à la fabrication chez un autre artisan boulanger.

David, Métreur-dessinateur en bâtiment en CDI chez PAR'TEMPS :

Les matins dans une entreprise de peinture et les après-midis chez un artisan maçon en dessin, métré, supervision de chantiers.



Vincent, plombier-chauffagiste en CDI chez PAR'TEMPS

3 entreprises adhérentes se partagent ses savoirs faire (au mois, au trimestre...) et quand il y a besoin d'une formation (CACES, habilitations...) c'est PARTEMPS qui gère !

Emilie, Webmaster en CDI chez PAR'TEMPS

Une quinzaine d'entreprises font appel à ses services pour animer leur site internet, leurs réseaux sociaux, quelques heures par mois.

1 SEUL EMPLOYEUR

SÉCURITÉ DE L'EMPLOI

RÉMUNÉRATION CONSTANTE

TEMPS DE TRAVAIL CHOISI

ACCÈS À LA FORMATION

1 SEUL CONTRAT DE TRAVAIL

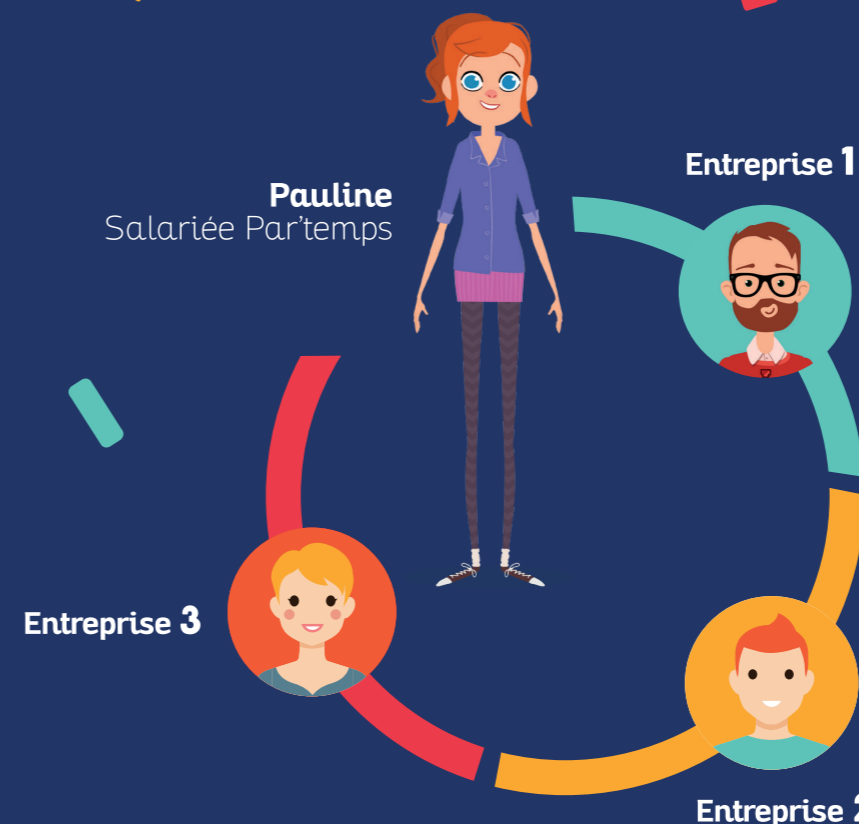
UNE SOLUTION SOUPLE POUR LES ENTREPRISES

J'optimise mon temps en disposant de compétences en administratif, vente, production. Par'Temps me permet de me recentrer sur mon rôle de chef d'entreprise.

Je confie mes recrutements Par'Temps s'occupe de trouver la personne compétente pour le temps de travail nécessaire et la durée de contrat judicieuse à mon équilibre professionnel.

Je délègue la gestion du personnel plus de préoccupation administrative, Par'Temps s'en occupe pour moi. Adieu les soucis place au développement.

PAR'TEMPS, OUI MAIS COMMENT ?



Je paie mon adhésion
 ↓
 J'accueille le salarié
 ↓
 Je délègue
 ↓
J'AI LE TEMPS POUR DÉVELOPPER MON ENTREPRISE

1 adhésion de 75€ à l'année

UNE FORMULE « TOUT COMPRIS »

1 heure travaillée

=

1 heure facturée

* Droits d'entrée de 15 € la première année

LES TARIFS HORAIRES

Assistant administratif et comptable
 de **18 à 23 € HT/heure**

Consultante en outils web
30 € HT/heure

Ouvrier qualifié du bâtiment
 de **18 à 25 € HT/heure**

Salaire brut et charges

+

Responsabilité sociale et juridique

+

Absences et congés

+

Gestion administrative de la personne